

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois
le MARDI 19 SEPTEMBRE à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 07 Septembre 2023
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Délibération
N° 2023/51**

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mme LAMIABLE Murielle (proc. Mme CHRISTIAENS Michèle), M. EVRARD
Dominique (proc. Mme QUENON Sophie), M. BONNAIRE Serge (proc. Mme
DESEQUELLE Véronique), M. MONBAILLY Vincent (proc. Mme LEROY
Martine), Mme MOBAILLY Aurore (proc. Mme BOULET Véronique) absents
excusés.

M. TEN Arnaud, absent non excusé.

OBJET : DÉNOMINATION DU BOULODROME

La séance ouverte, Madame le Maire propose de donner le nom de Christophe
PREDHOMME dit « Topaze » au boulo-drome situé dans la base de loisirs du Marais.

Celui-ci est le président fondateur du club de pétanque « La Boule Lumbroise ».
L'intéressé est d'accord avec cette proposition.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal émettent à l'unanimité, un
avis favorable à cette proposition.

Pour Copie Conforme.
A Lumbres, le 20/09/2023
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le 20 SEP. 2023
et publication ou notification
du 20 SEP. 2023



Le Maire,
Joëlle DELRUE



Accusé de réception en préfecture
062-216205344-20230919-202351-DE
Date de télétransmission : 20/09/2023
Date de réception préfecture : 20/09/2023

